

**Zeitschrift:** Schweizerische Bauzeitung  
**Herausgeber:** Verlags-AG der akademischen technischen Vereine  
**Band:** 77/78 (1921)  
**Heft:** 15

## Vereinsnachrichten

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

und Wehre, Stauberechnungen, Niederschlag und Abfluss, Berechnungsunterlagen, zeigt, wie reichhaltig und übersichtlich diese neue Auflage angeordnet ist. Besonders soll auf den Abschnitt 7, Berechnungsunterlagen, hingewiesen werden, da in diesem von Weyrauch Daten gesammelt sind, die zum grössten Teil nur dem Spezialisten bekannt und zugänglich sind. Die Ermittlung solcher Daten ist für die übrigen Techniker meistens unsicher oder mit grossem Zeitverlust verbunden.

Weyrauch gibt diese Daten und verweist gleichzeitig auf die betreffende Literatur, sodass es möglich ist, die Ableitung der zum grössten Teil empirisch ermittelten Zahlen und Formeln noch in den Originalartikeln ohne grosse Mühe nachzuschlagen. Für die Schweiz dünfte besonders der § 4, Binnenwasserstrassen, mit all den wertvollen Angaben über Schiffahrteinrichtungen von Wert sein.

Die Anschaffung dieser neuen Auflage ist deshalb auch denjenigen zu empfehlen, die das Werk schon aus älteren Auflagen kennen.

H. E. G.

Redaktion: A. JEGHER, CARL JEGHER, GEORGES ZINDEL.  
Dianastrasse 5, Zürich 2.

### Vereinsnachrichten.

#### Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein.

##### Mitteilung des Sekretariates.

Das C.C. hat auf Anfrage des Zentralvorstandes der freisinnig-demokratischen Partei der Schweiz die Wünschbarkeit der *Schaffung eines schweizerischen Wirtschaftsrates* verneint und auf die praktischen Schwierigkeiten der Bildung und den voraussichtlich geringen Wirkungsgrad eines solchen zweiten Parlamentes hingewiesen. Stattdessen wurde *vermehrte Heranziehung von Fachleuten* durch Bundesrat, Bundesversammlung und übrige Behörden zur Behandlung von wirtschaftlichen Fragen empfohlen.<sup>1)</sup>

#### Société Genevoise des Ingénieurs et des Architectes.

Rapport présidentiel sur l'exercice 1920  
présenté à l'assemblée générale annuelle du 3 février 1921.

Messieurs et chers collègues,

A la fin d'une année, il est bon de jeter un regard en arrière sur le temps qui s'est écoulé. Qu'avons-nous fait de ce temps précieux et qu'est-il résulté de notre activité?

Nous espérions tous qu'après les dures épreuves de la guerre, une heureuse réaction se serait fait sentir, ramenant dans nos corporations un renouveau de vie. Tel n'a pas été le cas, bien au contraire. Nous pourrons marquer cette année, économiquement parlant, comme une année grise pour les ingénieurs et noire pour les architectes. Le renchérissement des matériaux et de la main-d'œuvre ont arrêté toute velléité de construire, si ce n'est chez quelques rares privilégiés, enrichis de la guerre. La crise de logement ouvrier a permis à quelques sociétés subventionnées par l'Etat et la Confédération de se lancer dans les constructions de maisons ouvrières dans notre banlieue. La Ville aussi, avec les mêmes subSIDes, a mis en œuvre trois immeubles locatifs ouvriers. Mais tout cela est peu de chose pour faire vivre les nombreux architectes genevois.

Malgré ce marasme, notre société a accompli un certain travail. Nous nous sommes accrus de huit nouveaux membres, tous ingénieurs: c'est un signe du temps. Nous avons enregistré la démission de deux des nôtres: MM. E. Pagan, ingénieur, et Jean Chauvet, architecte; en outre, nous avons eu à déplorer le décès de notre collègue M. William Briquet, dont l'activité a été retracée très en détail dans un article du „Bulletin Technique“<sup>2)</sup>; je ne reviendrai donc pas sur sa biographie, si ce n'est pour rappeler encore une fois la grande perte que nous avons faite.

Je donne ici la liste de nos nouveaux membres: *Wilhelm van Heurn, ing.; James Favre-Brandt, ing.; Alfred A. Geneux, ing.; André Schott, ing.; Léopold Maurice, ing.; Henri Berthoud, ing.* (venant de la Section vaudoise); *Hans Blattner, ing.* (venant de la Section bernoise); *A. E. Valette, ing.* (venant de la Section zurichoise).

Le nombre de nos membres à la fin de l'exercice est de 97. Nous pouvons espérer atteindre la centaine dans le cours de l'année 1921.

<sup>1)</sup> Vergl. die Eingabe von S. I. A. und G. E. P., Seite 148 Ifd. Bd. (26. März).

<sup>2)</sup> Siehe auch Nekrolog in „S. B. Z.“, Bd. LXXVI, S. 187 (16 Okt. 1920). Red.

Depuis notre dernière assemblée, nous nous sommes réunis en huit séances ordinaires avec des présences variant de 20 à 30 membres environ par séance; c'est évidemment peu! Notre Comité voudrait trouver le moyen d'augmenter la participation qui est trop faible, malgré les efforts faits, en organisant des séances récréatives et instructives après chacune de nos séances. Le souper qui précède nos réunions n'est-il pas un moyen certain pour les nouveaux venus de nouer des liens amicaux et pour les anciens de se retrouver dans la bonne camaraderie? J'insiste là-dessus, car je crois très nécessaire que dans nos corporations la bonne entente règne en maîtresse.

Reprenons maintenant brièvement les différents sujets qui ont fait l'objet de discussions plus ou moins intéressantes pendant le cours de cet exercice.

*Caisse de chômage.* Une commission a été désignée en son temps pour s'occuper de ce sujet; nous la remercions à cette occasion de la façon consciente dont elle s'est acquittée de son mandat. Votre Comité avait préalablement convoqué une réunion de tous les intéressés pour exposer la question. La commission a fait une démarche auprès de l'Office Cantonal d'Assurance en cas de chômage qui, après une enquête, a reconnu qu'il n'y avait pas à ce moment-là de chômeurs dans nos professions; en outre, un recours fut adressé au Département de l'Economie publique, qui l'a favorablement admis. Conclusion: Nos corporations n'ont pas eu besoin de participer financièrement à la Caisse d'Assurance en cas de chômage. Reste la douloureuse à payer pour couvrir les frais occasionnés par ces démarches, au montant de 300 frs. Je crois que notre caissier me sera reconnaissant si je rappelle à tous ceux qui n'ont encore rien payé et qui ont profité de ces avantages qu'on leur demande, comme participation à ces frais, la modique somme de onze francs, qui leur en a fait économiser bien plus.

Sur le désir du Conseil d'Etat, une délégation de cinq membres lui a été envoyée pour étudier le moyen de remédier à la pénurie du logement. La commission a insisté pour qu'un subside important soit alloué aux groupements ou sociétés qui seraient décidés à entreprendre des constructions, la finance privée refusant tout prêt actuellement.

La question des logements à bon marché a réveillé un certain intérêt chez les architectes; aussi notre société s'y est-elle intéressée d'abord en s'affiliant à l'Union Suisse pour l'amélioration du logement, qui, nous le croyons, a produit un travail fécond, grâce à l'activité de son bureau de Lausanne; celui-ci a organisé un concours de types de maisons ouvrières, une exposition de matériaux de construction et un congrès de normalisation pour les matériaux de construction. Nos délégués ont participé activement à ces travaux et continuent encore à nous représenter dans les commissions d'études. Nous sommes persuadés que dans cet ordre d'idée il y a de réels progrès à faire en simplifiant et normalisant certaines parties de la construction, ainsi qu'en fixant d'avance le nombre d'heures que doit employer un ouvrier pour exécuter un travail déterminé.

Nous avions envoyé des délégués à la Commission qui a étudié les causes de la grève du bâtiment et les remèdes à y apporter. Je ne sais pas exactement à quel résultat cette Commission a abouti, si ce n'est que la grève s'est terminée pendant qu'elle fonctionnait.

Une commission a été désignée, sur le désir du Conseil Municipal, pour étudier le projet de reconstruction de la Corraterie. Après un exposé du projet à une de nos séances, la Commission a déposé un rapport qui a été transmis à la Ville. Actuellement les plans définitifs qui doivent être annexés à la convention sont à l'étude dans les bureaux de l'architecte de la Ville.

Une réclamation a été faite, avec succès, à l'Office fédéral des Téléphones, contre la pose de câbles extérieurs sur les façades de nos immeubles.

Nous avons adressé à l'Etat la demande de voir à l'avenir les adjudications pour les constructions de maisons ouvrières importantes, telles que celles de la rue Caroline, être mises au concours.

Deux délégués ont été désignés pour la révision des séries de prix avec les entrepreneurs. Cette révision s'impose d'autant plus que l'on peut prévoir dès maintenant une forte baisse sur les matériaux et, il faut aussi l'espérer, sur la main d'œuvre.

L'enquête envoyée à nos membres au sujet de l'adaptation de l'échelle des salaires des employés de bureaux aux conditions de renchérissement de la vie, a prouvé que les tables dressées dans la Suisse allemande n'avaient pas été utilisées chez nous.

Nous avons attribué cette année, pour la première fois, sous la forme de deux volumes, un prix d'esquisse à la Section d'architecture de l'Ecole des Beaux-Arts. Nous avons, en outre, donné notre appui moral à la création d'un degré supérieur à cette Section d'architecture. Nous savons que maintenant le programme des nouveaux cours est établi et nous voulons espérer qu'il sera définitivement accepté par la Ville et par l'Etat et que les crédits nécessaires à la mise en exécution de cette nouvelle Section de notre Ecole des Beaux-Arts ne tarderont pas à être votés. En effet, nous croyons que cette nouvelle Ecole, si elle est dirigée dans un bon esprit, peut avoir une heureuse influence sur le développement de l'architecture de notre région.

\*

Pour terminer, résumons rapidement la partie récréative et instructive de notre activité: Une visite aux travaux de fondation du Pont Butin sous l'obligante conduite des ingénieurs attachés à ces travaux. — Une visite à l'Hôtel des Bergues, avec causerie de M. Maurice Turrettini. — Une excursion à l'Usine hydro-électrique de Mühlberg sur l'Aar, puis une autre aux travaux de correction de la Seymaz sous la conduite de M. Delessert. — Une rencontre à Nyon avec la Section vaudoise pour visiter la fabrique de vis, le nouvel immeuble de la Société de Banque Suisse et le château de Prangin.

Les conférences du soir: La construction d'une cale de radoub à Venise, par M. E. Meyer, ingénieur. — Impression de voyage sur le front de Verdun, par M. L. Blonde, architecte. — Résultat des fouilles opérées en Asie Mineure par M. Paul Schatzmann, archéologue. — Les gisements de fer en Suisse et le traitement du minerai dans les hauts fourneaux électriques, par M. Wöhlers, ingénieur. — Communication du rapport des experts chargés par l'Etat d'examiner la question des chemins de fer, des canaux et du plan d'extension dans notre Canton, par M. Charbonnier, ingénieur.

Pour conclure, je remercie encore tous les membres de bonne volonté qui nous ont aidés dans notre travail, soit au sein des commissions, soit dans les délégations, soit dans les jury. Je remercie aussi nos conférenciers de leur concours bienveillant et des travaux intéressants qu'ils nous ont présentés. Je fais appel encore à ceux de nos membres qui pourraient nous donner de nouvelles conférences ou nous indiquer des sujets à développer dans nos séances.

Je forme des vœux en terminant pour que 1921 soit une année de prospérité pour notre Société.

Le Président: Edm. Fatio.

\*

#### Rapport du trésorier sur l'exercice 1920.

Messieurs et chers Collègues,

Le bilan de la comptabilité de notre Société pour l'exercice 1920 s'établit comme suit:

Doit:	Avoir:
Solde en caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1920	128,35
Intérêts 1919 du Compte de chèques	4,85
Cotisations 1920 et arrérées	744,—
Souscription en faveur de l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations	370,—
Vente d'imprimés	2,10
 Total Fr. 1249,30	 Total Fr. 1249,30

Doit:	Avoir:
Frais de bureau	405,20
Frais pour Conférences et invitations	292,50
Frais du Compte de chèques	6,65
Déplacements de délégués	80,10
Pour l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations	300,—
Cotisation de l'Union Suisse pour l'amélioration du logement	20,—
Solde en caisse	144,95

Quoique au moment où les comptes ont été arrêtés, c'est-à-dire au 31 décembre 1920, nous ayons eu en caisse la somme de frs. 144,95, ce solde ne doit pas être considéré comme un actif disponible pour la nouvelle année. En effet, nous avons encore de nombreuses factures à payer, ainsi qu'une somme de 70 frs. à verser au Comité genevois pour l'entrée de la Suisse dans la Société des Nations, représentant le solde de la souscription. Ces dettes forment ensemble une somme d'environ 500 frs., de sorte qu'en réalité l'exercice financier de l'année écoulée solde par un déficit de 350 frs. environ. C'est pourquoi votre Comité vous demandera d'augmenter la cotisation de 1921, de manière à pouvoir payer nos dettes et pour éviter de boucler les comptes de cette année par

un déficit. Cette augmentation est d'autant plus nécessaire que la location du local pour nos séances sera élevée dans de grandes proportions par le Cercle des Arts et des Lettres.

Le Trésorier: H. Grosclaude.

\*

Le Comité de la Société genevoise a été nommé pour deux ans en 1920 et se compose de: MM. Edmond Fatio, président; Maurice Brémond, vice-président; Henri Grosclaude, trésorier; Edmond Emmanuel, secrétaire; Frantz Fulpius, membre. Cependant, pour tenir compte de l'augmentation des membres de la Section depuis les statuts de 1912, le nombre des membres de ce Comité a été porté à sept et deux nouveaux membres ont été nommés à l'Assemblée générale du 3 février 1921 en la personne de: MM. Maurice Delessert, ingénieur, et Antoine Leclerc, architecte.

#### St. Gallischer Ingenieur- und Architekten-Verein.

##### PROTOKOLL

##### der VIII. Sitzung im Vereinsjahr 1920

Montag den 20. Dezember 1920, um 20<sup>15</sup> Uhr, im „Merkatorum“.

Vorsitzender: Ing. W. Hugentobler, Präsident. Anwesend 22 Mitglieder.

Der Vorsitzende gibt von einem, von Seite des Baumeister-Verbandes von St. Gallen und Umgebung eingegangenen Schreiben Kenntnis, in dem gestützt auf ein Kreisschreiben des schweizerischen Baumeisterverbandes vermehrte gemeinschaftliche Arbeit hinsichtlich der Preisberechnung zwischen Architekten und Baumeister als äusserst wünschenswert bezeichnet wird. Die in dieser Angelegenheit eröffnete Diskussion wird von den Ing. Sigrist, Arch. Kuhn und Arch. Scheier benutzt und zeitigt die Ansicht, dass eine jederzeit richtige Handlungsweise, die allerdings dem Einzelnen überlassen werden muss, entschieden den günstigsten Einfluss auf die Sanierung der heutigen Verhältnisse hätte. Da ein Vorgehen des S.I.A. in dieser Angelegenheit nicht opportun erscheint, wird kein bezüglicher Beschluss gefasst.

Der Verein nimmt sodann Kenntnis von dem infolge Wegzuges erfolgten Austritt von Arch. Lang und Ing. Trüeb.

Hierauf gibt Arch. Kuhn interessante Erläuterungen zu den aufgelegten umfangreichen, anlässlich seiner Reise nach Nord-Amerika gesammelten Literatur über das Bauen in jenem Lande. Das vorgezeigte Planmaterial gibt trefflichen Einblick in das unternehmende praktische Schaffen der amerikanischen Baukünstler. Die Ausführungen des Referenten werden vom Vorsitzenden bestens verdankt. Es wird sodann an Arch. Kuhn der Wunsch geäussert, er möchte im Kreise des Vereins gelegentlich im Zusammenhang über die anlässlich seiner Reise nach Amerika gewonnenen Eindrücke und Erfahrungen referieren.

In der allgemeinen Umfrage wurde die oft mangelhaft funktionierende Zirkulation der Lesesmappe erwähnt. Der Vorschlag auf Verlängerung der Lesezeit auf sieben Tage und jeweilige Spedition der Mappe Montags lässt Hoffnung auf regelmässigere Weitergabe des Lesestoffes hegen und wird daher zum Beschluss erhoben.

Schluss der Sitzung 22 Uhr 40. I. V. des Aktuars: C. K.

#### Stellenvermittlung.

##### Schweizerischer Ingenieur- und Architekten-Verein.

###### Offene Stellen:

Jüngerer Ingenieur als Bauleiter für eine Wasserkraftanlage (Talsperre und Stollenbau). Entsprechende Praxis und Italienisch erforderlich. (870)

Stellen suchen: 8 Arch., 14 Bau-Ing., 4 Masch.-Ing., 2 Elekt.-Ing. 14 Techniker verschiedener Branchen (und techn. Hilfspersonal). (NB. Bewerber zahlen eine Einschreibegebühr von 5 Fr., Mitglieder 3 Fr.)

Auskunft erteilt kostenlos Das Sekretariat des S.I.A. Tiefenhöfe 11, Zürich 1.

#### Gesellschaft ehemaliger Studierender der E. T. H.

Gesucht für die Schweiz Elektro-Ingenieur für Reise und Projektierung für Fabrik elektrischer Starkstromapparate, Schaltanlagen und Maschinen. (2284)

Gesucht nach Bogota (Columbien) erfahrener Ingenieur als Betriebsleiter für die städtischen Strassenbahnen. (2285)

Auskunft erteilt kostenlos Das Bureau der G. E. P. Dianastrasse 5, Zürich 2.